sttp•cupw
2017-2018
Négociations
Unité urbaine et unité rurale

Le 6 avril 2018 Bulletin nº 019

SÉCURITÉ D'EMPLOI VUE D'ENSEMBLE

La vraie sécurité d'emploi repose sur un travail sûr, utile et prévisible, et elle dépend de notre capacité à garantir l'avenir de notre travail.

Expansion des services, nouveaux services et récupération à l'interne

Nous avons présenté de nombreuses suggestions dans le cadre de l'examen de Postes Canada : création d'une banque postale, services Internet à large bande en milieu rural, expansion des services de vente au détail et services destinés aux personnes âgées. Il s'agit de quelques exemples de suggestions qui permettraient de préserver la pertinence du service postal et sa fiabilité aux yeux de la population. Bon nombre de ces idées créeraient de nouveaux revenus qui aideraient à protéger nos emplois. En élargissant les services et en ajoutant de la valeur à notre travail, nous serons mieux placés pour consolider notre véritable sécurité d'emploi.

Au fil des ans, le STTP a remporté des victoires en matière de récupération à l'interne, notamment dans les domaines de la livraison des colis et de l'entretien des véhicules. Dans le cadre des négociations en cours, nous voulons récupérer à l'interne d'autres tâches d'entretien et de livraison et tout autre travail lié au service postal que nos membres sont en mesure d'accomplir.

Aucune sous-traitance

Il est essentiel de préserver l'intégrité du travail des unités de négociation pour prévenir les pertes d'emplois et la détérioration des conditions de travail. Il faut améliorer les protections contre la sous-traitance qui se trouvent dans la convention collective de l'unité urbaine et les étendre aux membres FFRS.

Emplois, sécurité et conciliation travail-famille

La croissance et la création de nouveaux services sont essentielles à la protection de nos emplois et à notre capacité de fournir un meilleur service à la population. Nous devons veiller à ce que notre travail soit accompli de manière sécuritaire, en prévenant la surcharge et facilitant la conciliation entre le travail et la vie familiale.

La sécurité d'emploi ne se limite pas à un article dans une convention collective. Elle repose sur une perspective à long terme de l'avenir et de la valeur de notre travail. La présente ronde de négociation nous permet de promouvoir notre vision de maintes façons, et la sécurité d'emploi est toujours à la base de nos objectifs.

Ensemble, nous protégeons notre avenir!

Solidarité!

Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine

Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue

377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3 • tél. 613-236-7238 • téléc. 613-563-7861 • www.cupw-sttp.org

CUPE•SCFP 1979